

Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 17 (1971)

Heft: 1

Artikel: Promotions civiques : à Besançon : à Strasbourg

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-848840>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Promotions Civiques

à Besançon

Le dimanche 8 novembre 1970, trente jeunes compatriotes de Franche-Comté, atteignant leur majorité en cours d'année, furent les hôtes de Monsieur le Consul et Mme E. Prodolliet, à l'occasion de la traditionnelle fête des Promotions Civiques.

Des parents, des amis, des présidents de sociétés suisses de la région avaient tenu à participer à cette manifestation qui prend chaque année plus d'ampleur. 150 personnes au total dégustèrent d'abord un excellent vin suisse au Consulat, avant de se rendre au Casino où un succulent repas fut servi.

Le discours que prononça M. Prodolliet fut d'autant plus émouvant que notre Consul s'en ira en retraite bien méritée à la fin de décembre.

Monsieur le Conseiller d'Ambassade et Mme E. Bauermeister, de Paris, avaient bien voulu honorer la fête de leur présence. Cet éminent diplomate prit la parole et fit un exposé fort intéressant sur la Suisse, son histoire, sa situation dans le monde actuel et ses perspectives d'avenir.

Les trente jeunes gens de 20 ans reçurent un cadeau des mains du Consul. Un groupe folklorique de Tramelan, chanteurs, lanceur de drapeau et joueur de cor des alpes, se produisit encore à la grande joie des convives.

A Strasbourg

Le 11 octobre 1970, Monsieur le Consul Guibert avait invité les jeunes compatriotes de sa circonscription consulaire ayant 20 ans au cours de cette année.



Ainsi, 15 jeunes accompagnés des parents, se réunirent pour un apéritif au domicile de Monsieur le Consul et Mme Guibert.

La partie officielle eut lieu au restaurant « A l'Ecluse du Rhin » où une cinquantaine de personnes se retrouvèrent pour un repas en commun.

Au dessert, Monsieur le Consul salua les invités présents : Mlle Madeleine Isler, du secrétariat des Suisses de l'étranger à Berne, les présidents des sociétés suisses de Nancy et de Strasbourg avec leurs épouses, le représentant du consulat à Nancy et Mme Michel, les membres des comités ainsi que les collaborateurs du consulat.

S'adressant aux jeunes dans un langage non conformiste, M. Guibert leur rappela, entre autres, que conformément à notre constitution fédérale, ils deviennent, à l'âge de 20 ans, des citoyens et citoyennes majeurs, libres et responsables.

« Et maintenant, chers jeunes amis, termina-t-il, la vie est devant vous, vous êtes libres mais responsables et, comme tels, vous êtes les porte-drapeau de notre pays en Alsace et en Lor-

aine. Vous êtes Suisses, des citoyens réfléchis connaissant vos devoirs autant que vos droits. »

Appelé individuellement, chaque candidat reçut des mains du Consul un cadeau et une documentation sur leur patrie. Le temps magnifique d'une belle journée d'automne invita les participants aux jeux en plein air. Les boules de pétanque furent partagées parmi les amateurs du jeu et des prix récompensèrent les champions ! L'ambiance, le beau temps, la joie d'avoir passé ensemble un dimanche agréable, fit naître des projets pour l'avenir ! En attendant, merci aux organisatrices et organisateurs.

Ha.

QUESTIONNAIRE :

Vu l'intérêt général qu'a rencontré notre questionnaire paru dans le numéro de décembre, nous avons décidé de prolonger jusqu'au 15 janvier le délai de réception des réponses. Hâtez-vous, chers compatriotes, votre avis nous sera très précieux.